



PROJET ASSOCIATIF

de la
Ligue Havraise
pour l'aide aux personnes handicapées

2014 – 2019

19 juin 2014

Remerciements

Le Conseil d'Administration de la Ligue Havraise remercie tout particulièrement les quatre-vingt parents, administrateurs et professionnels qui ont participé aux cinq groupes de travail et ont permis de réaliser l'état des lieux de l'Association et de ses établissements et services et d'analyser les pistes de réflexion sur les différentes thématiques abordées dans ce projet associatif.

Sommaire

Avant propos : p 4

Le contexte

- 1) La définition du projet associatif et son articulation avec les autres projets de l'Association
 - Le projet associatif est un outil de la dynamisation de la vie associative
 - Le projet associatif est fédérateur des énergies en interne
 - Le projet associatif est la déclinaison d'une vision prospective et stratégique
 - Projet associatif et gouvernance.
- 2) La méthodologie du projet associatif

I Les valeurs de la Ligue Havraise : p 7

Dignité, tolérance, solidarité et respect..

- Le respect de la dignité et des droits de la personne
- La personne en situation de handicap donne sens à notre projet
- Un mouvement parental et engagé

II Constats et perspectives : p 9

A/ La vie associative

- La gouvernance
- L'accompagnement des familles
- La participation des personnes handicapées
- L'accessibilité

B/ L'accompagnement et les parcours de vie

- Le public accueilli
- Nos objectifs généraux pour les cinq années à venir
- Intimité, vie affective, sexualité, parentalité

C/ Les moyens humains et matériels

- Etat des lieux
- Perspectives
- L'amélioration continue de la qualité
- L'accompagnement des professionnels

D/ La communication

- La communication participative
- La communication médiatique
- La communication engagée

Envoi p 18

AVANT PROPOS

Le contexte :

Notre monde institutionnel est en profond bouleversement. Depuis une dizaine d'années, l'accélération des réformes traduit une volonté d'adaptation des gouvernements successifs pour répondre aux transformations sociales et économiques de notre société.

Ce que nous avons identifié comme une crise jusqu'aux années 2000, se révèle être une période de mutation, analysée aujourd'hui par nombre d'experts comme « la fin de la modernité ». Nous sommes dans une phase de transformation où nous devons inventer, marquée par l'explosion des moyens de communication et des réseaux, la concentration des moyens de production, l'irruption de nouvelles technologies.

L'environnement est devenu flou, difficile à comprendre, parfois imprévisible. Les certitudes qui balisaient notre secteur médico-social sont en interrogation.

L'appauvrissement des ressources (naturelles, financières) neutralise une succession de lois et de dispositions qui visent un bien être croissant des individus. Cette situation paradoxale devient source de tensions sur les personnes vulnérables, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent. Dans le même temps, la volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap, à leur juste place de citoyens, amène un changement de posture qui remet en cause les pratiques et la conception même des environnements (architecturaux, scolaires, professionnels, économiques...). Les frontières de l'accompagnement des personnes fragilisées par leur handicap passent d'une vision collective à une attention marquée pour leur singularité et leurs aspirations.

Enfin, nous devons considérer des problématiques identifiées et jusqu'alors insuffisamment prises en compte : autisme, handicap psychique, montée de la précarisation notamment.

La refondation du Projet associatif de la Ligue Havraise intervient dans ce contexte, tout autant perturbé que porteur d'espoir. Car dans tout mouvement, des espaces se combent et d'autres s'ouvrent à la créativité, à l'innovation et au progrès.

1) La définition du projet associatif et son articulation avec les autres projets de l'Association

Si les statuts définissent la raison d'être d'une association et fondent son action, il est indispensable qu'elle précise ses objectifs, ses missions et les moyens qu'elle souhaite mobiliser. Ce sont ces éléments qui constituent notre projet associatif. C'est un document fédérateur auquel chacun va pouvoir se référer au plan des valeurs partagées, de la réflexion stratégique et des actions qui en découlent.

Fil conducteur de l'engagement et des actes, il est le document maître sur lequel s'appuie l'ensemble des projets des établissements et des services portés par l'Association.

Dans ce monde en mouvement, notre projet est là pour nous rappeler l'objet de notre mission, le sens de notre action. Les enjeux sont de 4 ordres :

- **Le projet associatif est un outil de la dynamisation de la vie associative.**

Avec 900 personnes accompagnées et 500 salariés, la Ligue Havraise, représente une communauté de destin. Sa raison d'être est la poursuite d'intérêts communs en nouant des liens de solidarité entre les différents acteurs qui la composent, où chacun agit et interagit avec les autres. La réécriture de notre projet est un moment fort d'une expression démocratique qui permet de réaffirmer la volonté politique de l'Association et son engagement.

- **Le projet associatif est fédérateur des énergies en interne.**

Sa réécriture est une mise en mouvement de toutes les composantes de l'Association : personnes accueillies, parents, professionnels, qui vient réinterroger et faire évoluer le sens de notre action.

- **Le projet associatif est la déclinaison d'une vision prospective et stratégique.**

L'analyse croisée et complémentaire des différents acteurs de l'Association ouvre des espaces de recherche et de travail pour répondre à des questions ou des besoins non couverts, insuffisamment couverts, ou pressentis. Notre projet trace les axes de nos interventions futures.

- **Projet associatif et gouvernance**

La gouvernance associative peut se définir comme un ensemble de règles et de comportements lisibles par tous. Ils permettent aux dirigeants d'exercer leur fonction en s'appuyant sur une organisation fiable pour décliner leur mission d'intérêt collectif. Comme dans toute association à but non lucratif, la gouvernance de la Ligue Havraise repose sur 3 piliers :

- L'équilibre des pouvoirs et leur contrôle
- L'évaluation et la prévention des risques
- La responsabilité des acteurs et la transparence de leurs décisions. Chaque membre de l'Association doit pouvoir savoir comment les dirigeants qu'ils ont élus gouvernent la structure.

Notre projet associatif est l'axe central autour duquel les 3 points précédents se structurent.

2) La méthodologie du projet associatif

L'élaboration du présent projet a été organisée autour d'une question : Comment faire partager le projet associatif à l'ensemble des composantes de l'Association ?

A partir de cette interrogation, un comité de pilotage a été constitué en novembre 2012, réunissant 5 administrateurs et 13 professionnels. Ce « copil » a défini les modalités d'échanges avec les personnes accueillies, les parents et les salariés.

Des rencontres avec tous les Conseils à la vie sociale et toutes les équipes des établissements et services se sont déroulées entre janvier et avril 2013. A l'issue de ces réunions, une restitution a été faite en octobre 2013 à l'ensemble des acteurs, qui a fait apparaître 5 thèmes de travail :

- Les valeurs
- La vie affective et la sexualité
- Le parcours de vie (évolution du public, orientations, relais, partenariat, réseau, offre...)
- La communication interne et externe
- L'accompagnement des familles et l'accompagnement par les familles

Chacun de ces thèmes a été approfondi au sein de groupes de travail qui ont réunis quatre vingt salariés ainsi que des parents. Chaque groupe s'est réuni sur 2 ou 3 séances d'une demi-journée, co-animées par un administrateur et un cadre.

Le fruit de leur réflexion constitue la matière des chapitres à venir.

Notre principal écueil a été de ne pas faire suffisamment participer les personnes accueillies qui n'ont été entendues qu'à travers les Conseils à la Vie Sociale (CVS).

I LES VALEURS DE LA LIGUE HAVRAISE

Association parentale reconnue d'utilité publique, créée en 1958 à l'initiative du Docteur BAUDOUIN, La Ligue Havraise pour l'aide aux personnes handicapées défend les intérêts moraux et matériels des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.

L'Association gère des établissements et services ouverts aux enfants, adolescents et adultes présentant une déficience intellectuelle, psychique, polyhandicapés ou avec autisme.

Elle les accompagne, ainsi que leur famille, dans l'éducation, l'éveil et l'intégration à la vie sociale et professionnelle.

Notre Association cultive depuis son origine des valeurs humanistes. Avant toute autre considération, elle place la primauté de la personne dans le respect des droits fondamentaux contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948.

DIGNITE, TOLERANCE, SOLIDARITE, et RESPECT sont le propre de son engagement et du comportement qu'elle promeut au service des personnes accueillies dans ses établissements.

➤ **Le respect de la dignité et des droits de la personne**

Le respect de la personne dans toutes ses composantes humaines (dignité, identité, différence, autonomie...) et de ses droits est un principe fondamental de l'Association. Il concerne l'enfant, l'adolescent ou l'adulte en situation de handicap ainsi que sa famille et toutes personnes interagissant dans le cadre des missions de l'Association.

➤ **La personne en situation de handicap donne sens à notre projet**

Nos établissements et services doivent s'attacher à favoriser la participation de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte à son propre projet et à faciliter l'expression de ses attentes.

Dès lors que les capacités intellectuelles des personnes sont limitées, des formes de communication diversifiées doivent être recherchées afin de favoriser leur participation : communication gestuelle, sensorielle, visuelle (pictogrammes, photos, langage simplifié...).

L'Association favorise le dialogue régulier entre la personne, son entourage familial et les professionnels. Cette démarche doit permettre la co-construction d'un projet d'accompagnement, qui tient compte de ses besoins, de ses souhaits, de ses capacités et de ses contraintes et qui tend à promouvoir son autonomie et son épanouissement personnel.

Afin de permettre la participation des personnes accueillies et de leur entourage, l'Association s'engage à les informer sur le cadre législatif, son action et l'offre de services.

➤ **Un mouvement parental et engagé**

L'Association s'engage à défendre les droits des personnes en situation de handicap, à favoriser leur autonomie et leur épanouissement personnel par la mise en œuvre d'un accompagnement de qualité, adapté et évolutif.

Pour ce faire, elle développe :

- Des modes de collaboration en interne et en externe avec les établissements et services du territoire afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes,
- Une dynamique d'inclusion et d'ouverture, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure,
- Sa participation active aux instances et fédérations représentatives des personnes en situation de handicap, afin de faire respecter l'esprit des lois, l'égalité des chances, l'adaptation de l'environnement, inciter les pouvoirs publics à reconnaître les besoins des personnes handicapées et de leurs familles, particulièrement en terme de structures d'accueil.
- L'adhésion des parents et des amis aux différentes activités de l'Association.

II CONSTATS ET PERSPECTIVES

A La vie associative

➤ La gouvernance

La vie de notre Association repose sur le fonctionnement démocratique voulu par la loi 1901 :

- l'Assemblée Générale en est le socle et valide des orientations de l'année à venir,
- le Conseil d'Administration, tous les deux mois, prend les décisions nécessaires dans le respect de ces orientations,
- son bureau, réuni entre chaque C.A., prépare les dossiers et prend les décisions urgentes,
- la Présidente représente l'Association et assure une étroite collaboration avec le Directeur Général chargé de la mise en œuvre du projet et de ses orientations.

La dynamique de la vie associative repose sur l'engagement de chacun des membres du Conseil d'Administration.

Pour mener à bien cette tâche, le Directeur Général s'appuie sur les équipes de direction, selon des délégations formalisées.

Cette gouvernance associative s'appuie sur des convictions communes :

- Le partage des compétences et des responsabilités au sein du Conseil d'Administration,
- Les échanges réguliers avec les cadres et les équipes des différents établissements et services,
- L'ouverture du Conseil d'Administration aux amis et personnes accueillies des établissements et services, en gardant une majorité de parents.
- L'adaptation de la stratégie politique de l'Association aux évolutions de l'environnement, de notre société et des besoins des personnes handicapées.
- La gestion rigoureuse des finances de l'Association pour pouvoir garder un outil performant de développement de solutions d'accompagnement adaptées.

➤ L'accompagnement des familles

Etat des lieux :

Les familles des personnes accueillies dans nos établissements et services de la Ligue Havraise, parfois isolées, connaissent trop peu l'Association.

Pourtant, les établissements proposent aux parents :

- Un accompagnement autour du projet de leur enfant,
- Un accueil individualisé et une grande disponibilité,
- La participation à la vie de l'établissement au travers des Conseil à la Vie Sociale et de multiples temps de rencontres.

De son côté, l'Association propose :

- des moments conviviaux (sortie moto, marche...),
- un accueil, le vendredi par la Présidente et des administrateurs,
- l'adhésion et la participation à l'Assemblée Générale.

Pour les 5 ans à venir, l'Association se donne comme objectifs :

- de rencontrer systématiquement toute personne accueillie et/ou sa famille lors de son admission, pour échanger, se connaître, présenter les services de l'Association, proposer une adhésion,
- de soutenir les familles qui n'ont pas pu trouver de solution pour leur enfant ou qui sont en rupture.

Avec le travail de ses professionnels, au sein des établissements et services, l'Association s'attachera à :

- favoriser la participation des parents à l'accompagnement du projet de vie de leur enfant, dans le respect de leur intimité, qu'il soit mineur ou majeur,
- Rechercher, avec nos partenaires, les meilleures solutions et la meilleure information.

➤ **La participation des personnes handicapées**

Depuis toujours, l'Association est à l'écoute des personnes handicapées qu'elle accompagne ou accueille au sein de ses établissements et services. Les Conseils à la Vie Sociale sont un bon exemple de leur parole collective.

Récemment, au niveau national, ces personnes handicapées mentales et psychiques ont souhaité être mieux représentées et devenir des acteurs à part entière des décisions qui les concernent. Elles affirment : "Rien pour nous sans nous".

A l'instar de l'UNAPEI qui a soutenu la création d'une association* d'auto-représentation des personnes handicapées elles-mêmes, la Ligue Havraise s'engage, dans les 5 années à venir, à encourager et soutenir une telle représentation.

Selon leur demande, cela peut prendre la forme

- o d'une participation au Conseil d'administration de la Ligue,
- o d'une expression des textes et communications en langage "facile à lire et à comprendre" (FLAC),
- o d'un soutien pour la création et la vie d'une section locale de l'Association "Nous aussi".

* l'Association "Nous aussi"

➤ **L'accessibilité**

La loi 2005 affirme un accès à tout pour tous dans les 10 ans. A l'approche de 2015, l'accessibilité des personnes handicapées mentales et psychique a été particulièrement oubliée. Comme elle a commencé à le faire, en lien avec le réseau UNAPEI, et avec ses partenaires, la Ligue Havraise continuera à se mobiliser pour améliorer l'accès à l'environnement urbain, les services publics, les établissements recevant du public, les transports, la culture... en participant à la sensibilisation des personnels, l'amélioration de la signalétique et dans la promotion d'une information facile à lire ou à comprendre.

B L'accompagnement et les parcours de vie

La notion même de parcours englobe à la fois le parcours de vie, le parcours de soin, le plan personnalisé de compensation, le projet individualisé d'accompagnement, le projet de scolarisation...

Ces parcours peuvent encore trop souvent être rompus au détriment de la personne en situation de handicap qui nécessite au contraire une continuité dans sa progression. C'est pourquoi nous faisons de cette thématique un point fort de notre projet associatif afin de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes que nous accompagnons.

➤ **Le public accueilli**

Pendant très longtemps nos établissements se sont adressés essentiellement à un public présentant un handicap mental et polyhandicap. Nous constatons depuis quelques années une évolution des publics dans l'ensemble des établissements enfants et adultes :

- avec l'apparition du handicap psychique et des troubles du comportement,
- des enfants avec autisme accueillis dans les IME généralistes,
- des personnes en ESAT qui vieillissent,
- des jeunes d'IMPRO maintenus en aménagement CRETON faute de propositions de sortie.

Nous observons également en secteur adulte :

- une mixité des publics entre jeunes et vieillissants dans un même lieu de travail ou de vie,
- au delà du handicap, des différences culturelles, des problèmes sociaux, une précarité, des addictions...

Notre travail d'accompagnement et d'orientation se complexifie aujourd'hui face au peu de places en secteur adulte et enfant, au manque de solutions pour les orientations des jeunes avec autisme, aux difficultés d'obtenir des stages en CAJ et en FAM pour les jeunes en IMPRO et les personnes en ESAT, à la désertification médicale sur notre territoire.

Ces constats, à travers ce nouveau projet associatif, nous interrogent sur les modalités d'accompagnement les mieux adaptées, les nouvelles pratiques professionnelles à développer.

La Ligue Havraise ne peut plus être la seule réponse à moins qu'elle ne soit la solution la plus adaptée au projet de la personne. Nous avons à travailler en réseau dans une dynamique d'ouverture portée par l'Association.

➤ **Nos objectifs généraux pour les cinq années à venir sont les suivants :**

- Etre force de proposition auprès des pouvoirs publics (ARS, Conseil général, élus...)
- Répondre aux appels à projets
- Adapter les projets de chacun de nos établissements à l'évolution des publics et aux contraintes économiques et sociales
- Développer le travail interne de concertation, entre départements, afin de faciliter le parcours et en permettre également la réversibilité

- Développer le travail en réseau et en partenariat afin de nous appuyer sur les dispositifs de droit commun pour diversifier notre offre de service et répondre aux besoins des personnes accueillies.
- Développer des propositions d'accueil temporaire et d'offre de répit pour les enfants et les adultes.
- Accompagner la fin de vie
- Favoriser le parcours par une meilleure connaissance des dispositifs existants.

C'est ensemble entre établissements et services, mais aussi avec nos partenaires que nous pouvons construire et accompagner le parcours de vie, le parcours habitat/logement, le parcours de soin, le parcours professionnel, le parcours de scolarisation et de formation, pour un développement personnel et une meilleure inclusion sociale de chaque personne en situation de handicap que nous accompagnons.

➤ **Intimité, vie affective, sexualité, parentalité :**

La loi du 2 janvier 2002 réaffirme avec force les droits fondamentaux des personnes handicapées et insiste sur le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité dus aux personnes accueillies ou accompagnées. Ces recommandations rejoignent tout à fait les valeurs de la Ligue Havraise et sont au cœur de l'accompagnement proposé. L'intimité, la vie affective, la vie sexuelle sont donc accompagnées en fonction de l'âge, en respectant le consentement de chacun, le droit commun et en étant attentif à la sécurité de tous.

Les équipes professionnelles sont interpellées par les comportements singuliers des jeunes ou des adultes. Ce sujet de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées est resté longtemps tabou et l'accompagnement en est délicat, entre soutien au projet personnel de chacun et garantie d'une sécurité pour tous. Selon les établissements ou services, le niveau d'intervention des professionnels est inégal.

Pour les 5 ans à venir, l'effort sera donc porté sur :

- la formation des professionnels, en favorisant les échanges d'expériences et de compétences en interne ou en externe, y compris par la réalisation de débats ou colloques.
- la réflexion de l'ensemble des équipes pour arriver à une cohérence globale.
- L'inscription, dans les projets d'établissement, des principes et des règles de vie communes permettant l'intimité et le bien être, sans exclure la vie de couple quand elle est possible, et dans le respect de la légalité.
- Au sein d'un travail en réseau, l'accompagnement de la vie de couple, de la parentalité, de la grossesse et la protection de l'enfance, feront partie des sujets abordés.
- Le dialogue avec les familles sur la découverte du corps, la vie affective et amoureuse, la sexualité, la parentalité, depuis le plus jeune âge et dans la préparation du passage à l'âge adulte.

Pour cette thématique, comme pour plusieurs autres, il nous faut donner aux professionnels l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

C Les moyens humains et matériels

➤ Etat des lieux

La Ligue Havraise a structuré sa croissance dès les années 80, en organisant son activité en départements. Ces entités ont trouvé leur identité en s'appuyant sur des typologies selon les capacités d'autonomie des personnes reçues.

Depuis, cette organisation a été renforcée pour 2 raisons majeures :

- Le développement de places en établissements et services s'est accéléré, tant au niveau des propositions de créations issues de la Ligue Havraise que dans les programmes impulsés par les pouvoirs publics.
- La gestion très centralisée exercée par le Siège devait être déverrouillée afin que l'Association fasse preuve de réactivité pour répondre à sa croissance.

Entre 2003 et aujourd'hui, l'Association a doublé son activité, en s'appuyant sur des Directions de départements dont les missions principales ont été le développement et l'harmonisation au sein de leur département respectif. Elles ont toutes été renforcées par une ligne hiérarchique plus forte, avec la création de postes d'adjoints, de chefs de services, de chef d'atelier. La forte extension de tous les départements tend à montrer que notre structuration nous a permis cet essor.

Mais la donne est en train de changer fondamentalement avec une accélération depuis la promulgation de la loi 2002-2.

A l'externe nous devons prendre en compte de nouvelles réalités :

- La création des places futures ne se fera plus de manière endogène, comme nous l'avons connu jusqu'alors. L'édification d'établissements et de services nécessitera des partenariats, des regroupements de moyens, des mutualisations. Celles ci sont déjà à l'œuvre (création de la nouvelle maison d'accueil en partenariat avec le GHH, réponse à l'appel à projet pour la création de 8 places de SESSAD autisme en partenariat avec l'ALPEAIH, réflexion avec d'autres partenaires pour trouver des réponses au vieillissement des personnes handicapées...).
- La vision du parcours de la personne suppose une transversalité, qui prend le pas sur l'approche verticale, voire segmentée qui prévaut à ce jour (un résident/un établissement).
- Les restrictions budgétaires vont amener des recherches d'économies incontournables.
- Le renforcement de la législation en matière de droit (droit des personnes accueillies, droit du travail, droit financier) oblige à une rigueur accrue et au contrôle dans tous ces domaines.
- L'absence de vision à moyen et même à court terme, tant de l'Etat que des collectivités qui nous gouvernent, implique la recherche d'une adaptation permanente.

- Les résultats de l'évaluation externe vont alimenter des éléments de tendance que nous aurons à prendre en compte.

A l'interne, notre organisation doit évoluer pour s'adapter à notre environnement :

- Le contenu de travail s'est modifié pour les directeurs de départements et leurs équipes de cadres, dont la charge administrative est devenue prépondérante avec en parallèle une élévation de leur niveau de responsabilité, dans tous les domaines.
- Le renforcement des identités et des logiques de « Départements » freine les transversalités.
- Plusieurs départs en retraite à court terme ouvrent un espace de réflexion sur la relève à mettre en place.

➤ **Perspectives :**

A l'heure où ce projet associatif s'écrit, notre modèle futur d'organisation n'est pas finalisé. Toutefois, nous pouvons poser les principes qui vont concourir à sa définition :

- Le décloisonnement et la transversalité afin de répondre à l'accompagnement des parcours des personnes accueillies. Nous allons passer progressivement d'une structuration verticale à un modèle matriciel.
- La probabilité d'une recomposition des « Départements » en « Pôles »
- Des directeurs de pôles moins nombreux que les directeurs de départements actuels, en interaction beaucoup plus forte avec les directions fonctionnelles du siège (DAF et DRH). Cette approche permettra d'évoluer vers une responsabilité partagée dans les prises de décision, le développement des projets et plus globalement le pilotage des établissements et services.

Notre modèle de gouvernance est en mutation pour répondre aux mouvements de notre environnement et aux enjeux des années à venir.

➤ **L'amélioration continue de la qualité**

L'amélioration continue de la qualité est un processus inscrit aujourd'hui dans les pratiques de l'Association. Il intègre le suivi de la mise en œuvre des projets des établissements et des services ainsi que leurs axes d'amélioration, notamment ceux issus des évaluations internes et externes.

La démarche s'appuie sur des comités de pilotage internes aux structures composés de professionnels et de cadres qui visent à :

- Réaliser des points d'avancée des actions prévues dans les plans d'action et en rendre compte à nos financeurs
- Communiquer auprès de l'ensemble des professionnels
- Ajuster ou réviser les objectifs, programmer les actions à réaliser, fixer des échéances
- Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des personnes accueillies
- Programmer les évaluations internes et externes conformément à la réglementation pour chaque établissement et service.

L'amélioration continue entretient une dynamique de recherche et d'implication qui vient interroger les projets de manière continue. En cela, elle contribue à maintenir la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

➤ **L'accompagnement des professionnels**

Pour les années à venir, au delà des plans de formation annuels, la politique d'accompagnement des salariés sera axée sur l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Nous voulons renforcer une image positive de la Ligue Havraise auprès des financeurs, des pouvoirs publics, des acteurs locaux, des personnes accueillies et des familles, des professionnels eux mêmes.

Cette politique se déclinera selon plusieurs priorités :

- Intégrer la démarche de qualité de vie au travail dans nos accords et dispositifs de gestion existants, afin de gagner en efficacité et en crédibilité
- Rendre chaque salarié acteur de cette politique en favorisant leur implication dans les projets mis en œuvre
- Développer la prévention et l'innovation en matière de santé au travail en vue d'améliorer les performances de l'Association

La politique santé et sécurité au travail devient une composante prépondérante de la culture d'entreprise de la Ligue Havraise.

La qualité de l'accompagnement des personnes passe par la qualité de l'accompagnement des professionnels.

D La communication

Notre identité associative sera d'autant mieux affirmée qu'elle sera soutenue par une communication univoque et partagée qui doit permettre à tous d'affirmer nos valeurs communes et d'y adhérer clairement.

La communication de la Ligue Havraise s'articulera sur trois axes : participatif, médiatique et engagé.

➤ **La communication participative**

Au regard de la loi 2002-2 et des préconisations de l'évaluation externe, la Ligue Havraise aura à cœur d'instaurer une communication active et participative au sein de ses établissements.

La place de la personne accueillie sera renforcée dans l'élaboration de son projet de vie, dans la vie de l'établissement et de l'Association.

Nous voulons renforcer nos moyens en direction des personnes accueillies et des familles pour :

- Conforter la participation des parents au sein d'instances comme les CVS,
- Développer les échanges avec le Conseil d'Administration et affirmer la représentation parentale,
- Ouvrir le Conseil d'Administration aux personnes handicapées,
- Favoriser la création de groupes de paroles,
- Créer un lieu d'accueil pour les parents et les personnes accueillies,
- Renforcer la participation à l'élaboration de leur projet personnalisé.

La place de chaque professionnel de la Ligue Havraise sera prise en compte dans l'élaboration des projets institutionnels.

Nous voulons renforcer nos moyens en direction des professionnels :

- Accompagner l'arrivée des nouveaux salariés,
- Développer la création de groupes de travail inter établissements,
- Créer le forum interne de la Ligue,
- Permettre la mobilité interne,
- Organiser des rencontres régulières avec les équipes professionnelles.

➤ **La communication médiatique**

20 établissements et services d'une seule et même Association

Se rendre visible aux yeux de tous

Nous voulons renforcer nos moyens de communication vers l'extérieur :

- Affirmer notre identité visuelle publique, (1 logo associatif décliné en logos d'établissements)
- Harmoniser la présentation de l'Association et sa relation avec les partenaires de chaque établissement de la Ligue Havraise (*modalités de convention, accueil, courrier annuel, newsletter,...*)
- Développer et faire vivre notre fonds de dotations
- Elaborer un dossier de presse unique et un agenda médiatique

➤ **Communication engagée**

C'est par l'effort collectif, citoyen et continu que le changement s'opère. Nous voulons :

- Renforcer la notion de communauté de destin
- Affirmer notre place dans la cité
- Favoriser l'engagement par :
 - le lancement d'un concours « slogan » au sein de l'ensemble des acteurs de la Ligue,
 - un forum annuel de la Ligue,
 - le sponsoring et l'accompagnement des initiatives (avec un trophée annuel),
 - la mise en place d'un grand colloque (sujet à débattre),
 - la mobilisation des parents et personnes accueillies,
 - la création d'un pôle de bénévoles (accompagnement des sorties exceptionnelles, mise en œuvre des forums et colloques,...),
 - le renforcement des liens avec l'UNAPEI et en y affirmant notre place.

Envoi

Voilà redéfinies nos valeurs et les pistes de mises en application qui en découlent pour les prochaines années, pour notre Association, ses établissements et services et ses projets.

Nous souhaitons que ce projet associatif dynamise et fédère nos énergies dans une perspective partagée et que chaque acteur de la Ligue Havraise pour l'aide aux personnes handicapées se l'approprié.

Ce projet se déclinera en plans d'actions élaborés par le Conseil d'Administration et les équipes. Ces plans seront suivis et évalués dans la concertation avec les personnes accueillies, les parents et les professionnels. Le Conseil d'Administration s'attachera en particulier à garder un dialogue permanent avec les équipes, que ce soit à l'occasion de rencontres annuelles ou lors de forums internes permettant l'expression de chacun.

Ensemble continuons l'œuvre de défense des intérêts des enfants, adolescents et adultes handicapés et de leurs parents, initiée par nos prédécesseurs, en la poursuivant de manière adaptée à notre époque.